

ROMILLY sur ANDELLE

Lettre de janvier 2024



Le mot du maire



VŒUX DU MAIRE 2024



VERGER COMMUNAL



17 NOUVELLES BORNES



RD321 RÉNOVÉE



RECONDUCTION CANTINE À 1€



5ÈME CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ



NOËL DE LA COMMUNE



EN CAS DE NEIGE À ROMILLY



COLIS DE NOËL AUX AÎNÉS

AUTRES SUJETS

Eure Normandie Numérique
Lotissement Chêne d'Hiver
Les nounous de Romilly
Travaux divers
Vie communale
Nos associations

Le mot du maire

(Janvier 2024)

Mot du Maire écrit le 13 décembre

⇒ Vœux du Maire pour tous le vendredi 5 janvier 2024

Retenez la date des « Vœux du Maire pour tous » où vous êtes invités, le vendredi 5 janvier 2024 à 18 h au Complexe Louis Aragon.

A cette occasion, je vous exposerai nos réalisations de l'année 2023. Un verre de l'amitié conclura cette rencontre.

⇒ Reconduction du dispositif de la cantine à 1 €

Nous reconduisons le dispositif de la cantine à 1 € du 1er janvier 2024 jusqu'à la fin du dispositif. Une aide de l'Etat nous permet de compenser cette action.

Le tarif est de 0,80 € pour les foyers ayant un quotient familial strictement inférieur à 600 €.

Le tarif est de 1 € pour les foyers ayant un quotient familial compris entre 600 € et 1200 €.

Le tarif est de 3,60 € pour les foyers ayant un quotient familial strictement supérieur à 1200 €.

Il faudra justifier de son quotient familial 2023.

⇒ Pose de 17 nouvelles bornes à incendie

Nous avons fait une étude avec le SDIS de l'équipement actuel de la commune en bornes à incendie. 17 nouvelles bornes ont été installées pour couvrir le territoire de la commune.

L'entreprise Veolia a effectué les travaux d'octobre à décembre.

Nous avons obtenu des subventions : 30 % de l'Etat (Fonds Vert et DETR) et 30 % du Département.

⇒ Voirie et trottoirs sur la rue de la Libération : c'est terminé !

Les travaux de la rue de la Libération sont terminés, la chaussée a été entièrement refaite par le Département.

Les derniers aménagements ont été réalisés en octobre et en novembre. Nous avons effectué les marquages en résine des passages piétons, les potelets et la sécurisation de panneaux avec des flashes. Nous avons installé trois grosses jardinières qui s'ajoutent aux autres plates-bandes qui seront fleuries au printemps.

De plus, ont été posés des bancs et des poubelles, des radars pédagogiques et un abribus. Nous n'avons pas de nouvelles pour un radar automatique malgré nos relances.

Nous avons reçu les riverains en mairie le lundi 4 décembre pour évoquer cette réalisation et les remercier de leur patience.

⇒ Adhésion à Eure Normandie Numérique

Nous adhérons à un syndicat Eure Normandie Numérique qui a en charge le déploiement du réseau numérique sur l'Eure.

Il nous propose des outils numériques : la télétransmission des actes au contrôle de légalité, un parapheur électronique, un accès à la plateforme des marchés publics, un outil de gestion des convocations, un outil de transfert de fichiers et de la visioconférence.

⇒ **Verger communal**

Nous avons implanté un verger communal à Romilly nommé le « Verger de l'Andelle » à la disposition des habitants et des scolaires. Ce lieu se situe aux abords de l'Andelle, avenue de la Gare, en face du château de la Verrerie. Il est composé de pommiers, de noisetiers, de groseillers, de vignes et de fleurs mellifères.

Une nouvelle faune et une nouvelle flore profiteront du lieu, sans créer de nuisances pour le voisinage.

C'est un moyen de sensibiliser les enfants au rythme de la nature. Cela participera à l'embellissement de la commune (Côte des Deux Amants, l'Andelle, le Marais, les jardins communaux, le fleurissement et ses mobiliers fleuris).

Nous venons de recevoir une subvention de 1 360 € du Département pour ce projet.

⇒ **Que fait-on en cas de neige dans Romilly ?**

En cas d'enneigement à Romilly, nos services municipaux sont mobilisés pour déneiger les espaces publics en dehors de la voirie (les cours des écoles, les espaces devant tous les lieux publics) et tout cela suivant un ordre de priorité.

Pour la voirie, les routes départementales sont déneigées par le Conseil Départemental et ses services. Les routes internes de la commune sont déneigées par le service voirie de la Communauté de Communes CDCLA. Evidemment, toutes les voiries ne peuvent pas être faites en même temps puisqu'il y a maintenant 30 communes à la CDCLA et pas moins de 70 rues rien qu'à Romilly.

Les trottoirs doivent être déneigés par les habitants eux-mêmes, vous en êtes responsables.

⇒ **Distribution des colis de Noël à nos aînés le 16 décembre 2023**

Des jeunes Romillois, écoliers, collégiens et lycéens, ont distribué le samedi 16 décembre 2023 les colis de Noël à tous nos seniors âgés de plus de 65 ans (190 couples et 273 personnes seules, soit 653 personnes). Nous avons eu le grand plaisir d'organiser cette distribution avec notre service administratif. Nous avons choisi les colis, avec les membres du CCAS, en nous basant sur la qualité des produits et le conditionnement. Nous avons pris toutes les mesures sanitaires nécessaires.

Deux membres du CCAS sont allés remettre un cadeau à ceux qui sont hospitalisés.

⇒ **5ème Cérémonie de la citoyenneté**

Nous avons accueilli des jeunes de 15 à 17 ans pour notre cinquième Cérémonie de la Citoyenneté le vendredi 24 novembre 2023 à la Mairie. Nous avons une salle du Conseil Municipal avec environ 100 personnes. Plus de 60 jeunes étaient présents avec des parents. Nous pouvons être fiers de leur notion du civisme.

Nous leur avons présenté notre commune grâce à un montage audio-visuel (notre situation et nos services, nos réalisations et nos projets) et trois petits films. Puis, nous avons énoncé les droits et les devoirs des citoyens. Enfin, après leur avoir remis un livret de la citoyenneté, nous avons entonné tous ensemble les paroles de la Marseillaise.

⇒ **Noël de la commune pour les enfants de Romilly le 10 décembre 2023**

Notre Noël de la commune le dimanche 10 décembre 2023 a connu un réel succès. Plus de 300 enfants et parents ont profité du spectacle « Magic Fabian ».

Ensuite, le Père Noël est arrivé avec des friandises et s'est fait prendre en photo avec les enfants. Puis, nous avons tous ensemble pris un goûter avec des clémentines, des viennoiseries et des jus de fruits. Nous avons aussi offert aux parents du vin chaud.

⇒ **Reprise de la voirie au lotissement du chêne d'hiver**

Nous avons repris au niveau communal la rue des canadiens et le bassin de rétention du lotissement du chêne d'hiver.

Des membres de la commission urbanisme et voirie sont allés contrôler les lieux, des travaux ont été refaits par les propriétaires. Nous passerons chez un notaire pour régulariser cette reprise.

⇒ **Les « nounous » à Romilly sur Andelle**

Une liste d'Assistantes Maternelles Agréées est disponible au R.P.E. (Relais Petite Enfance) de la CDCLA à Pont Saint-Pierre : 02.32.49.59.08.

Nous avons sur le territoire environ 111 « nounous » et sur Romilly sur Andelle 20 assistantes maternelles dont un homme.

En complément de ces offres de garde, nous avons bien sûr la crèche qui est gérée par la Communauté de Communes Lyons Andelle.

⇒ **Travaux divers dans la commune**

Nos services techniques ont réalisé un sapin gigantesque sur la place Caliste.

L'entreprise BUEIL nous a installé deux abribus, l'un avenue de la Gare et l'autre rue de la Libération. Nous les obtenons gratuitement en échange de publicités.

Une entreprise a posé deux nouveaux radars pédagogiques pour limiter la vitesse sur la rue de la Libération. Les autres étaient vieillissants.

Nos services techniques ont aménagé en paysager (arbustes, plantes, paillages) le patio de la Mairie côté aire de jeux.

⇒ **Vie communale**

Une subvention de 12 360 € nous a été octroyée par le Conseil Départemental pour l'étanchéité de la toiture de l'école maternelle Maurice Genevoix. Une autre de 3 000 € nous est attribuée par la Communauté de Communes Lyons Andelle.

Nous avons organisé un repas de Noël le jeudi 21 décembre pour nos écoliers.

Nous fêterons les vœux aux habitants de La Potière le samedi 6 janvier 2024. Nous en profiterons pour inaugurer avec les résidents et les membres des Roses d'Automne l'agrandissement de la salle de vie.

⇒ **Nos associations**

Le mardi 9 janvier 2024, l'association R.A.S. présentera ses vœux au CARRE.

Le dimanche 14 janvier, l'association les Roses d'Automne nous convie à partager la galette des Rois au CARRE.

Les vendredi 19 et samedi 20 janvier, le RPFC organise un loto à l'espace Louis Aragon.

Les samedi 27 et dimanche 28 janvier, la Passerelle organisera une foire à tout au Complexe Louis Aragon.

Bon mois de Janvier....

Je vous présente personnellement mes meilleurs vœux pour cette année 2024.... Toute l'équipe municipale et l'ensemble des agents communaux feront leur maximum pour vous apporter satisfaction.

Le maire, Jean-Luc ROMET

05
JAN

VŒUX DU MAIRE
18H - COMPLEXE ARAGON

Venez assister aux Vœux du Maire pour tous le **vendredi 05 janvier 2024**, au Complexe Aragon. Le bilan 2023 sera présenté lors de cette soirée festive. Et vous pourrez échanger avec les élus.

09
JAN

GALETTE DES ROIS
20H30 - SALLE DU CARRÉ

Les Membres du
Conseil d'Administration
de RAS vous présentent
leurs meilleurs vœux
et vous invitent

Mardi 9 Janvier 2024

à 20 h 30 au C.A.R.R.E.

pour fêter ensemble la nouvelle année



5 adhérents présents seront tirés au
sort et recevront un chèque de 30 €



13
JAN

AG ROSES D'AUTOMNE
14H - SALLE DU CARRÉ

Assemblée générale des **Roses d'Automne** le samedi 13 Janvier 2024 à la salle du CARRÉ.
14h : renouvellement des adhésions. Prix: 25€
15h : début de la réunion

Plus d'infos : Mme VEDIE - 06 48 04 53 51

19
JAN

LOTO RPFC
18H30 - SALLE ARAGON

Le RPFC vous convie à leur loto, **vendredi 19 et samedi 20 janvier 2024**, au Complexe Louis ARAGON. Inscription : 06.78.67.35.15

26
JAN

COLLECTE PAPIER
COLLÈGE DE ROMILLY

Le Collège de la Côte des Deux Amants organise sa traditionnelle benne à papiers. Cette action permet d'aider le financement de divers projets pédagogiques.

Elle aura lieu sur 2 jours :

Vendredi 26 janvier, de 16h à 18h

Samedi 27 janvier, de 9h à 11h30

Merci de votre participation !

27
JAN

FOIRE À TOUT
9H / 17H - SALLE ARAGON

27 et 28 JANVIER

9h-17h



FOIRE A TOUT



Salle ARAGON
ROMILLY SUR ANDELLE

8 € la table, limitée à 2 par foyer, 1 jour

Réservation: lapasserelleassociation@gmail.com

(priorité aux romillois)

27
JAN

LECTURE DE CONTE
10H - MÉDIATHÈQUE

Les « randonnées du samedi matin ». Contes pour petits et grands à la médiathèque. Animation gratuite. Plus d'infos au **02.32.48.18.28**

RETOURS SUR LA RÉUNION PUBLIQUE DU SYGOM

Le lundi 20 novembre 2023 a eu lieu la réunion publique du SYGOM en présence du Vice Président monsieur BLOUIN et du Directeur Général monsieur ECLANCHER. A cette occasion, il a été présenté un état des lieux sur la quantité de déchets générée par les Romillois avec une segmentation par type de déchets. La présentation complète est sur le site de la commune. <https://www.romilly-sur-andelle.fr/>

Ce qu'il faut retenir :

- En 2022, 1 Romillois produit en moyenne 600kg de déchets par an, tous flux confondus.
 - * Les ordures ménagères : 201 kg / habitant / an
 - * Le recyclage : 55kg / habitant / an
 - * Le verre : 34kg / habitant / an
 - * La déchèterie : 310kg / habitant / an
- 70% de ce qui est jeté dans le bac noir pourrait être valorisé (compostable / recyclable) ou évité.
- Les erreurs de tri dans le bac jaune coûtent deux fois plus cher à la commune.
- En 2024, les déchèteries du SYGOM seront ouvertes à tous, peu importe la commune.
- En 2024, il y aura davantage de filières de tri en déchèterie (plâtre, amiante, articles de sport, jouets).
- Des solutions existantes pour éviter de jeter (composteur, broyeur, ressourceries, bornes textiles...).



LOI SUR LES BIODÉCHETS AU 1^{ER} JANVIER 2024

À compter du 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti gaspillage de 2020, **le tri des biodéchets (déchets verts + déchets alimentaires)** sera généralisé et concernera tous les professionnels et les particuliers.

Le SYGOM est en cours d'étude pour **mettre en place des solutions adaptées** sur notre territoire. D'ailleurs, vous avez été nombreux à participer au **sondage sur le compostage**, mis en ligne par le SYGOM tout au long du mois de novembre. Les résultats permettront d'étayer les recommandations. Nous vous tiendrons informés dès que nous en saurons davantage. D'ici là, chacun est libre de mettre en place un composteur, en respectant les bonnes pratiques (ex : <https://alchimistes.co/faire-du-compost/>).

Retrouvez plus d'informations sur le sujet sur le site du gouvernement : <https://www.ecologie.gouv.fr/biodechets> et sur le site du SYGOM : <https://www.sygom.fr/>

JETONS MOINS : EN COMPOSTANT

Le compostage est une méthode qui consiste à **transformer des déchets organiques**, par fermentation et par l'action des micro-organismes, en une **matière vivante** qui permettra de **nourrir le sol et les plantes**.

Comment ça marche ?

Le compostage fonctionne comme un **élevage de micro et macro-organismes**. Apportez à votre élevage les bonnes proportions de nourriture, il digérera tout pour donner un bon compost.

C'est un mélange équilibré entre **matériaux carbonés (2/3)** et **matériaux azotés (1/3)** : on parle de "rapport Carbone/Azote". Le compost réussi fournira un **humus stable et durable**.

Matériaux carbonés (C)	Matériaux équilibrés	Matériaux azotés (N)
BRF	Marc de café	Urine
Papier, carton	Foin	Déchets de cuisine
Feuilles mortes	Broyat de ronce	Tonte, orties, engrais verts, désherbage
Paille	Peaux de banane	Fumier d'animaux
Broyat de bois		

Les 3 grands équilibres

1 Carbone / azote



2 Eau / oxygène

= Ni trop sec, ni trop humide

3 Matière grossière / matière fine

= Risque de dessèchement

Branches, grosses écorces

= Risque d'asphyxie

Pelouse, sciure, cendres



Taille idéale = pas plus gros qu'une petite boîte d'allumettes

Comment l'installer :

Protéger le compost des climats extrêmes :

- Bâcher ou faire un toit au-dessus du compost
- Le mettre à l'ombre ou au nord de la maison
- Le mettre contre un mur ou dans un bac

EN TAS OU EN ANDAIN



Pour les grands potagers ou les agriculteurs

EN BACS



Pour les potagers familiaux

EN LOMBRI-COMPOSTEUR



Pour le compostage en appartement

Comment l'entretenir :



À chaque apport, s'assurer de l'équilibre de matières, puis **mélanger en surface**.



Aérer de temps en temps, à la fourche ou avec un brass'compost.

Attention aux mauvais signes !

Odeur ammoniacquée = trop d'eau / trop d'azote --> brasser le compost et apporter du carbone

Filaments blancs = dessèchement --> arroser copieusement le compost

Comment l'utiliser :



Au moment du repiquage des légumes gourmands.



En apport de fond sur les planches de cultures. Au pied des arbres, arbustes, plate-bandes de fleurs.

En quelle quantité ?

Les besoins en compost dépendent de la culture envisagée (cf. plantes +/- gourmandes).

1 brouette de compost pour 6 m² lorsque le sol est pauvre, 12 m² lorsque le sol est équilibré.

LE TRI + SIMPLE !

JE TRIE EN +



CHEZ VOUS, TOUS LES
EMBALLAGES
ET TOUS LES PAPIERS
SE TRIENT

JE TRIE DÉJÀ



TOUS LES PAPIERS, EMBALLAGES EN
CARTON ET BRIQUES ALIMENTAIRES



BOUTEILLES, FLACONS ET BIDONS EN PLASTIQUE



BOUTEILLES, CANETTES, CONSERVES,
AÉROSOLS, BARQUETTES EN MÉTAL

EN VRAC

SANS LES
IMBRIQUER

BIEN LES
VIDER

SANS LES
LAVER

RAPPEL

Tous vos emballages
en verre sont à déposer
dans les colonnes à verre



TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE



POTS, BOITES, BARQUETTES, SACHETS, FILMS, TUBES, ETC.

TOUS LES EMBALLAGES EN MÉTAL



CAPSULES, SACHETS, BOITES, TUBES, OPERCULES, ETC.

Une question ?
Un doute ?

WWW.SYGOM.FR

contact@sygom.fr

02 32 54 47 64



PARTICIPATION FINANCIÈRE AU VOYAGE SCOLAIRE AIDE DESTINÉE AUX LYCÉENS ROMILLOIS

Nous versons une **participation financière de 20 euros par an** pour les lycéens Romillois ayant effectué un voyage scolaire d'un coût supérieur à 50 euros (2nde, 1ère, Terminale, CAP, BEP).

Pour cela, demander en Mairie le formulaire : « **attestation de sortie scolaire effectuée en lycée** » à remplir et à signer par l'établissement scolaire et les parents.

Puis, faire une demande écrite accompagnée d'un RIB, de l'attestation signée et justificatifs du voyage à la Mairie (versement par mandat administratif).

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS DÉMARCHE CIVIQUE OBLIGATOIRE - EN MAIRIE

Le recensement est une démarche obligatoire à effectuer **dès le 16ème anniversaire** et pendant les 3 mois qui suivent. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (BEP, baccalauréat, permis de conduire, concours d'Etat, etc.)

Se présenter en mairie avec **livret de famille, carte d'identité et justificatif de domicile.**

NOUVEAUX HABITANTS INSCRIPTION AU REGISTRE COMMUNAL

Pensez à vous faire connaître en Mairie, à l'accueil, muni.e.s du **livret de famille et/ou d'une pièce d'identité, ainsi qu'un justificatif de domicile** pour vos démarches administratives. Il est également possible de vous inscrire sur les **listes électorales.**

Un kit de bienvenue avec de la documentation vous sera offert à cette occasion.

CCAS CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS est un établissement indépendant du Conseil Municipal. Ses principales missions consistent à accueillir, écouter, informer, orienter, conseiller, aider les personnes sous couvert des membres du CCAS.

Le CCAS gère également les logements à la **Résidence pour Personnes Autonomes « la Potière »**, localisée 1529 rue Blingue à Romilly sur Andelle. Il reste des places. N'hésitez pas à nous contacter.

Responsable du CCAS : Mme Corinne CANDEIAS ☎ **02 32 48 73 08** / ccas@romilly-sur-andelle.fr

PERMANENCE MISSION LOCALE

MARDI 09 JANVIER 2024 - 13H30 À 17H - LA MARELLE

La Mission Locale accueille, informe, oriente, accompagne les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi.
Elle assurera une permanence **mardi 09 janvier 2024**, de 13h30 à 17h, à la Marelle.

Rendez-vous conseillé au ☎ **02 32 49 90 09** ou par mail : mission.locale@mlv2al.fr

PERMANENCE C.I.D.F.F

MARDI 16 JANVIER 2024 - 13H30 À 16H30 - EN MAIRIE

Une permanence du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)
est assurée en mairie **mardi 16 janvier 2024 de 13h30 à 16h30.**

Rendez-vous conseillé au ☎ **02 32 33 44 56**



LES RESTOS DU CŒUR

La Campagne d'Hiver a commencé et c'est très compliqué cette année avec les changements annoncés pour redresser la barre.

Nous remercions les personnes qui nous ont bien accueillis lors de notre collecte de fin Novembre et nous ont permis de récolter des chocolats de Noël pour une fin d'année plus agréable ainsi que diverses denrées qui vont nous aider à continuer dans de bonnes conditions.

Merci aussi à la Société Milton Roy pour sa collecte de jouets auprès de ses employés. Avec ceux que nous avons déjà reçu en don, nous allons pourvoir, encore cette année, "jouer au Père Noël".

N'hésitez pas venir nous voir si vous rencontrez des difficultés, même passagères.
Nous sommes ouverts le mardi et le vendredi de 13 h 30 à 16 h 00

Plus d'informations, contactez Nelly au ☎ **06 61 90 51 34**



LA MAIRIE RECRUTE DU PERSONNEL

La mairie recherche du **personnel temporaire** sur la pause méridienne,
en **surveillance restauration scolaire** : de 12h à 13h45 (hors vacances scolaires).
Envoyez votre CV à la mairie par courrier ou mail : mairiebis@romilly-sur-andelle.fr

Pour plus de renseignements, contactez le service RH au : ☎ **02 32 48 73 00**

Fiche de poste consultable en mairie et sur le site de la commune : <https://www.romilly-sur-andelle.fr/>

MARCHÉ DU JEUDI MATIN PLACE DES DEUX AMANTS



Il n'y a désormais plus qu'un jour de marché à Romilly sur Andelle, c'est le jeudi matin.

Vous y retrouvez **un primeur Mr BOUAZIZ (fruits et légumes)**, **une poissonnière Mme MAILLET (poissons et fruits de mer)** et **une créatrice de bougies artisanales Mme LEJEUNE (Candle Sweety)**

Lieu : Parking Caliste, devant la crèche de Romilly sur Andelle.

Pour plus d'informations, contactez la mairie.

VINS SUR VINGT CAVE À VIN

Vente : vins, vins fins, fontaines à vin & champagnes.

Cérémonies : mariages, baptêmes, communions, comités d'entreprises.

Votre cave à vin est ouverte **du jeudi au samedi de 10h à 13h puis de 15h à 19h30.**

Exceptionnellement, pour les fêtes de fin d'année, elle ouvre **tous les jours !**

Adresse : **166 rue Blingue** à Romilly sur Andelle

Contact au ☎ **02 32 48 43 24** ou au ☎ **06 80 54 78 91**

ou par email : vinssurvingt1@orange.fr



Mairie ☎ 02 32 48 73 00

Du lundi au vendredi 8h30 - 12h

et 13h30 - 17h30

Le samedi 9h30 - 12h

✉ 1er rue Neuve 27610 Romilly sur Andelle

Courriel : mairie@romilly-sur-andelle.fr

Site internet : www.romilly-sur-andelle.fr

Service urbanisme en Mairie :

Ouvert tous les jours le matin 8h30 - 12h

Courriel : urbanisme@romilly-sur-andelle.fr

C.C.A.S. le matin ☎ 02 32 48 73 08

A.S.V.P. ☎ 06 81 68 51 87

Lun. - mar. - jeu. - vend. 8h15 à 17h30

Mercredi 9h - 12h

Après 17h30, faire le ☎ 17 (Gendarmerie)

Biblio-Médiathèque ☎ 02 32 48 18 28

Courriel : bibli@romilly-sur-andelle.fr

Lundi - mardi - jeudi 16h - 18h30

Mercredi - vendredi 10h à 12h

14h à 18h30

Samedi 9h - 12h

Fermée le samedi pendant Juillet et Août

R.P.A. La Potière ☎ 06 14 85 05 74

NOUVEAUX HORAIRES au 01/01/2024

Déchetterie SYGOM ☎ 02 32 54 47 64

Du 1er Avril au 30 Septembre

Du lundi au samedi : 9h/11h45 - 13h30/17h45

Fermée le jeudi

Du 1er Octobre au 31 Mars

Du lundi au samedi : 9h/11h45 - 13h30/16h45

Fermée le jeudi

Ouverte à tous les usagers du SYGOM

La Poste ☎ 3631 (Courrier)

☎ 3639 (Banque)

Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 14h - 17h

Jeudi : 15h30 - 17h Samedi : 9h - 12h

Taxi Fossé ☎ 06 81 25 07 13

Eddy Taxi 27 ☎ 06 30 18 16 28

Nomad (bus) ☎ 02 22 55 00 10

Gymnase ☎ 06 71 87 33 09

PERMANENCES DES ELUS

Municipalité

Monsieur Jean-Luc ROMET, Maire de Romilly sur Andelle

Permanence samedi 13 janvier 2024, 9h-10h

Monsieur Didier HOUSSAYE, Adjoint communication, entreprises, personnel communal

Madame Pascale SIMON, Adjointe vie sociale, vie scolaire, seniors

Monsieur Xavier CHIVOT, Adjoint vie associative, gestion des salles

Madame Claire LE TOURNEUR, Adjointe événements, culture, sport, restauration scolaire

Monsieur Alain DULONDEL, Adjoint voirie, collègue

Madame Marie-Claude JULLIEN, Adjointe urbanisme, environnement, enfance, jeunesse

Monsieur Frédéric VIEUX, Délégué finances

Monsieur Guy DUPUIS, Délégué assistance technique, cimetière

Vous pouvez laisser un message à l'élu concerné avec votre numéro de téléphone auprès du secrétariat qui fera suivre.

☎ 02 32 48 73 00 - L'élu vous rappellera dès que possible.

PMI - Relais assistantes maternelles ☎ 02 32 49 59 08

Crèche Halte-garderie Récré Andelle ☎ 02 32 49 22 57

MJC A.L.E.R. ☎ 02 32 48 04 09

Ecole Primaire ☎ 07 57 44 04 43

Collège des Deux Amants ☎ 02 32 49 45 22

Ecole de Musique ☎ 07 67 02 96 66

Maison Médicale Henri Dunant ☎ 02 32 49 77 29

Pharmacie ☎ 02 32 49 76 64

Cabinet dentaire ☎ 02 32 49 92 07

Clinique vétérinaire de l'Andelle ☎ 02 32 49 20 97

Assistante sociale Fleury sur Andelle ☎ 02 32 49 52 21

SAMU ☎ 15

Gendarmerie ☎ 17

Pompiers ☎ 18

Appel d'urgence ☎ 112

Appel d'urgence sourds/malentendants ☎ 114

Appel d'urgence sociale ☎ 115

C.D.C.L.A. www.cdcla-andelle.fr ☎ 02 32 49 61 27

✉ La Vente Cartier - Rue Martin Liesse BP 20 - 27380 Charleval